CONSEIL D'ECOLE DU 06/03/2023

MEMBRES PRESENTS		
Education nationale, RASED		**DDEN**
		Martine Hamon
Municipalité de Laurenan		**Municipalité de Gomené**
Fabienne Rivallan, adjointe		Mickaël Leveau, maire Muriel Bihouée, adjointe Clélie De Cellès, conseillère Sophie Crestaux, conseillère William Le Teno, conseiller
Equipe enseignante		**APE du Ninian**
Sabrina Pacceu Tomaz Berthou Camille Robert Patricia Gayic Nicolas Minier Pascal Crocq		Irène Latinier, co-présidente
		Membres excusés
		Valérie Lecoeur, IEN Dinan Sud Pascal Rouxel, maire Solène Moisan, co-présidente APE Carissan Aurélie, parent élue
Parents titulaires		**Parents suppléants**
Ravard Lydie Lavezarri Guillaume Macé Anthony Rivallan Emilie Le Collinet Marie-Laure		Colleu Amandine Minier Marie-Jo De Cellès Clérianne

Date du prochain conseil d'école :

- **Lundi 19 juin 2023 – Salle des Associations de Gomené – 18h30**

1 – PREVISION D'EFFECTIFS ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
8	8	12	11	13+1	12	11	12	13	93 sans TPS

Sans comptabiliser les TPS, il y aura **93 élèves à la rentrée prochaine.** Des effectifs en légère baisse en comparaison à ceux de septembre 2022 (95 sans TPS). Les effectifs fournis plus haut ne tiennent pas en compte d'éventuels maintiens ou passages anticipés.
A noter, que le RPi du Ninian a échappé pour la 1ères fois depuis de nombreuses années à une mesure de carte scolaire. Pas de fermeture envisagée à la rentrée 2023. Il faut cependant rester très vigilant et essayer de faire venir de nouvelles familles pour de nouveau avoisiner la centaine d'élèves courant d'année prochaine.

2 – EVALUATION D'ECOLE

Présentation générale

La finalité ?

La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Les enjeux ? (circulaire à la loi du 26 juillet 2019 proposée par le Conseil d'Evaluation des Ecoles – CEE)

- Amélioration de la qualité des apprentissages des élèves, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.
- Améliorer les conditions d'exercice des différents métiers et du bien-être de tous.
- Renforcer une dynamique d'apprentissage collectif et de vie collective.
- Développer une compétence évaluative interne et continue.

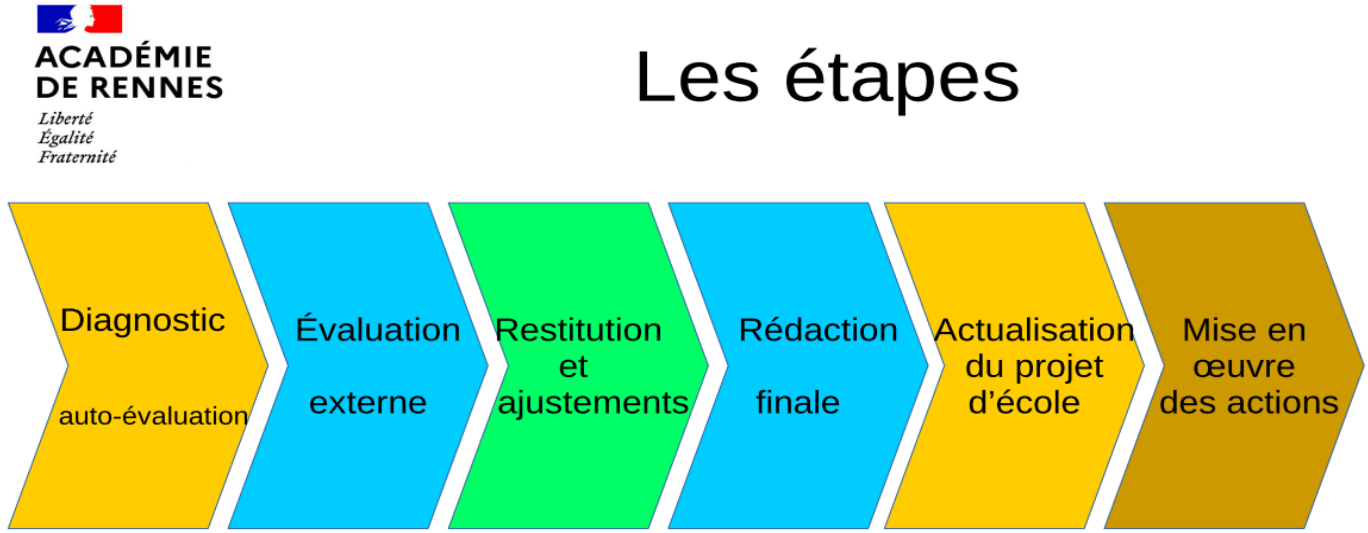

Le déroulement ?

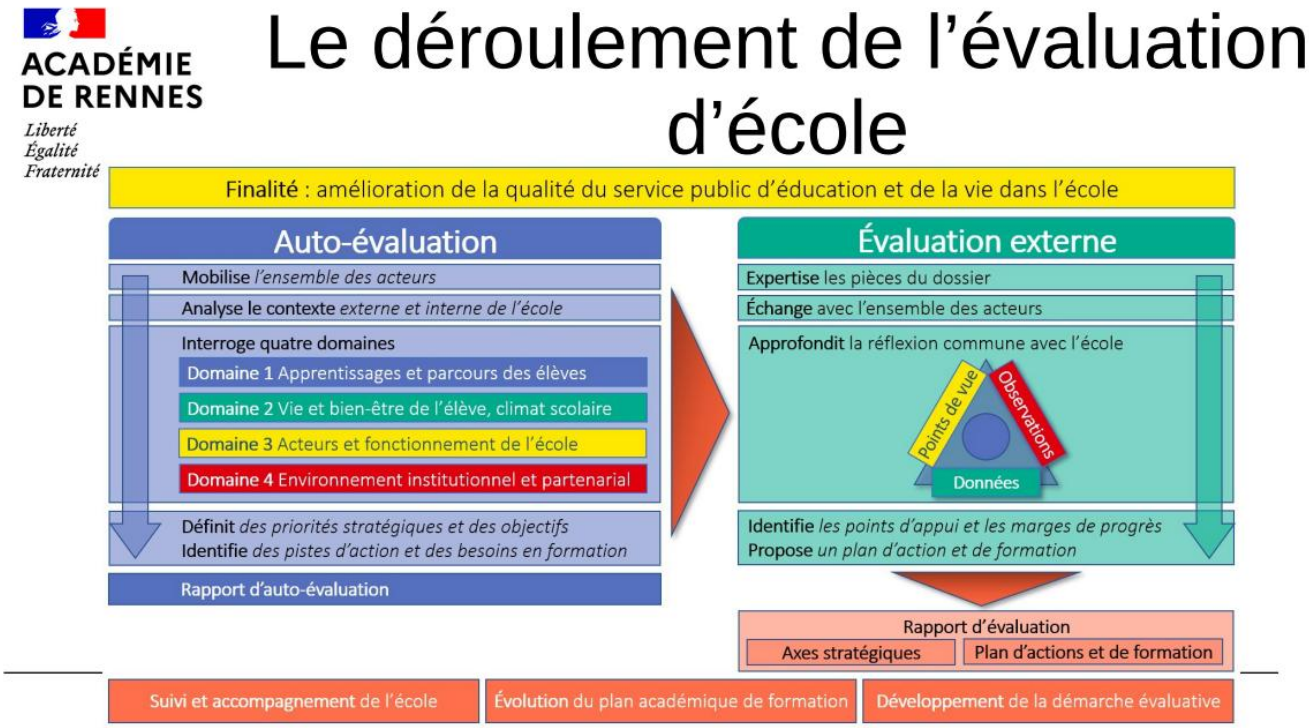

Et après ?

ACADÉMIE DE RENNES
Liberté Égalité Fraternité

..et après : le projet d'école

- Prise en compte des constats révélés par l'évaluation de l'école pour la définition des actions dans le projet d'école
- Aide de la circonscription pour la mise en œuvre du projet d'école (formations, …)
- … cinq ans après, nouvelle évaluation d'école

Suivi et accompagnement de l'école	Évolution du plan académique de formation	Développement de la démarche évaluative

3 - EVALUATIONS NATIONALES CP

Analyse des résultats

Modalités de la passation :

- 5 séquences : 2 séquences collectives en mathématiques + 2 séquences collectives en français + 1 séquence individuelle en lecture.
- Cette deuxième passation à mi-année ne concerne que les élèves de CP.
- Toutes les séquences sont chronométrées (exemple : 10 secondes pour écrire un nombre dicté, 1 minute pour résoudre un problème, ...).

Résultats :

- En français, les élèves ont été évalués sur la compréhension orale, compréhension écrite, niveau de lexique, l'écriture de syllabes et de mots, la vitesse de lecture.
- En mathématiques, les élèves ont été évalués sur la résolution de problèmes, le calcul mental (additionner et soustraire), la lecture et l'écriture des nombres, la représentation des nombres (13 c'est 10+3, ou encore 5+5+3), placer un nombre sur une droite, se repérer dans l'espace (formes à assembler).

Voici un tableau regroupant les résultats des évaluations CP (mi-année) en comparaison avec ceux de septembre 2022 :

SEPTEMBRE 2022

		SATISFAISANTS	FRAGILES	A BESOINS PARTICULIERS
CP 12 élèves	MATHS	6	2	4
		50%	16.6%	33%
	FRANÇAIS	5	2	5
		41.6%	16.6%	41.6%

JANVIER 2023

		SATISFAISANTS (scores supérieurs 50%)	FRAGILES (scores compris entre 50 et 30%)	A BESOINS PARTICULIERS (scores inférieurs à 30%)
CP 12 élèves	MATHS	8	0	4
		66.6%	0%	33.4%
	FRANÇAIS	5	1	6
		41.6%	8.3%	50%

5- PRESENTATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ECOLE

ENJEU 1 - Encourager les élèves à devenir des citoyens de la République

Objectif 1 : Mettre en œuvre un parcours citoyen tout au long de la scolarité de l'élève

Bilan projet classe dehors (avec l'OCCE) : Sortie réalisée en décembre qui s'est très bien déroulée, les enfants ont apprécié cette immersion en forêt et cette rencontre. Correspondance entre écoles pour maintenir le lien et partage d'idées entre classes. Le projet continue tout au long de l'année et se décline ainsi :

Projet autour des saisons **:**

- A l'automne : Autour des arbres / Choix d'un arbre totem observé tout au long de l'année pour voir les évolutions. Une rencontre avec des classes du secteur à l'école de Saint Jacut du Mené avec diverses activités par petits groupes : sport, chasse au trésor, arts et motricité fine. Cette sortie s'est très bien déroulée, les enfants ont apprécié cette immersion en forêt et cette rencontre avec d'autres enfants.
- En hiver : Autour des oiseaux / Correspondance entre écoles pour maintenir le lien et partage d'idées entre classes.
- Au printemps : Autour des graines
- En été : Autour d'un album

Objectif 2 : Favoriser l'estime de soi en se respectant et en s'intéressant à l'autre

- **Voile scolaire pour les CM de Laurenan**

6 séances prévues sur trois journées complètes :

- Jeudi 6 avril 2023
- Jeudi 13 avril 2023
- Jeudi 4 mai 2023

Les 13 CM1 en cycle Kayak avec Yann Marquer et les 14 CM2 en cycle Optimist avec Ronan Delacroix.

Infos pratiques

- transport pris en charge par LCBC
- prix d'une séance : 4,50 euros par élève
- l'APE du Ninian prend en charge 2 euros par séance par élève
- reste à la charge des familles : 2,50 euros par séance par élève - soit 15 euros par enfant pour le cycle complet

ENJEU 2 – Amener chaque élève à devenir acteur du Monde qui l'entoure

Objectif 1 : Exploiter pleinement l'environnement culturel à travers des partenariats directement tournés vers les élèves

- ***Bilan classe de découverte du milieu montagnard***

Un bilan très positif de cette classe de découverte avec nuitées qui s'est déroulée à Ascou (09) du **14 au 21 janvier 2023**. Tous les élèves de CE2-CM1-CM2 sont partis ! La neige qui manquait avant notre départ est tombée en abondance durant notre séjour. Des enfants ravis avec de nouvelles activités qui ont énormément plus : sortie en raquettes – balade de nuit - …

Une équipe encadrante au top ! Des parents d'élèves accompagnateurs très investis qui n'ont pas ménagé leur énergie. Un blog consulté très régulièrement !

Une soirée restitution a eu lieu **le jeudi 9 février** en présence des enfants, parents, élus et bureau de l'APE. Un grand merci à Erwan Carissan, papa d'élèves, pour la réalisation du diaporama et à l'APE pour le financement du pot offert ce soir là.

Et pour finir bien sûr, d'énormes remerciements aux deux communes et à l'APE du Ninian pour le financement d'un tel projet ! Une nouvelle fois la réalisation d'un projet aussi ambitieux n'est possible qu'avec des partenaires totalement investis…

- ***Défi lecture pour la classe des CM1-CM2 en lien avec le Prix des Incorruptibles***

Celui-ci est programmé **le mardi 6 juin 2023** au collège public de Merdrignac avec les écoles publiques du secteur : Ménéac – Illifaut – Merdrignac - Langourla et les classes de 6ème du collège Per Jakez Hélias. 5 ateliers de lecture (Qui suis-je - QCM – Méli mélo d'extraits – Pictionnary (mimes ou dessins) – Acrostiches) et deux ateliers d'EPS au programme de la journée.

- ***Classe en résidence des élèves de CM2***

Celle-ci est programmée les lundi 20 et mardi 21 mars 2023. Les CM2 vont passer deux journées complètes au collège Per Jakez Hélias. Profitant de l'absence des élèves de 3ème, ils vont suivre des cours dispensés par des professeurs du collège. Un emploi du temps spécifique leur est proposé durant ces deux jours. Les élèves de Ménéac les accompagneront.

Durant ces deux journées tous les élèves de CM1 seront regroupés :

- Le lundi 20 mars avec l'enseignant Nicolas Minier
- Le mardi 21 mars avec l'enseignante Patricia Gayic (avec les CE2)

Seul petit bémol à cette classe en résidence : les CM2 ne pourront pas bénéficier des cars des collégiens. L'APE du Ninian va donc devoir financer deux transports consécutivement ! Au-delà du simple aspect financier, il est regrettable que les élèves ne puissent vivre pleinement leurs journées de futurs collégiens : prendre pendant deux jours le car avec les collégiens de sa commune est une bonne expérience pour la suite. Un courrier va être rédigé, par les parents d'élèves, au service transport de la Région mais aussi à LCBC, afin d'évoquer ce point. La notion d'équité semble rompue entre zone rurale et zone urbaine. L'APE du Ninian indique que ce n'est pas elle de financer ces deux transports car ces deux journées relèvent de la liaison école-collège.

- ***Sortie pédagogique à l'accrobrancherie à programmer***

Demande en cours, sortie prévue plutôt fin juin pour l'instant pour les élèves de maternelle et CP-CE1. A voir si le budget permet d'y faire participer aussi les élèves de CE2-CM1-CM2.

Objectif 2 : S'engager dans une démarche innovante d'éducation au développement durable

- ***Organic Worms***

Les 2 classes de maternelle se rendront ***le 7 avril 2023*** au matin à la ferme de lombricompostage d'Anaïs Provost au Gouray pour découvrir les vers de terre :

- Chasse au trésor et découverte qu'il y a du monde sous nos pieds
- Grâce à une potion magique nous ferons sortir les vers de terre du sol
- En 3 groupes, nous découvrirons qui sont les prédateurs des vers, leur cycle de vie et description du vers de terre
- 1er super pouvoir du ver de terre
- 2ème super pouvoir : histoire de Zoé et Twist sur le lombricompostage
- Préparation d'un lombricomposteur que nous emporterons à l'école pour 3 mois (pour observer le travail des vers de terres sur la réduction de nos déchets)

- ***Le potager de l'école***

Les enseignants indiquent que le potager va être poursuivi avec des plantations avec l'arrivée prochaine du printemps.

- ***Marche verte***

Participation de la classe de CM1-CM2 à la marche verte académique dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets **(20-24 mars 2023)**. Il s'agit de relever le défi collectif de nettoyer notre environnement en ramassant au moins trois tonnes de déchets sur tout le territoire breton. Concrètement cela correspond à organiser un ramassage de déchets avec les élèves et personnels aux alentours de l'école/établissement et d'inviter les parents à y participer. La collecte se fera depuis l'école de Laurenan jusqu'à l'étang de Launay Guen, en longeant la voie verte.

6. ETAT DES LIEUX DES DEUX ECOLES DU RPI

LAURENAN

Nouvelles demandes

- Remplacement du photocopieur de l'école de Laurenan, qui présente des signes de faiblesse. La mairie a informé le directeur ce jour, que dans le cadre du contrat de location, celui-ci allait être remplacé en fin de semaine. Remerciements de l'équipe enseignante.
- Demande du directeur de la pose d'un digicode + interphone au niveau du portail d'accès de l'école de Laurenan car de plus en plus d'élèves ou de professionnels sont amenés à l'utiliser en journée (rdv professionnels libéraux). Pour éviter de passer systématiquement par la classe des CM1-CM2, il serait donc intéressant d'installer un digicode et un interphone avec trois points d'écoute/accès : classe des CM – salle des maîtres – couloir entre les deux classes du bas. Le portail pourrait ainsi rester fermé à clé toute la journée (système de gâche électrique comme à Gomené).
  Cette demande avait déjà été faite il y a quelques années mais la précédente municipalité avait répondu qu'il était préférable d'attendre car un nouvel accès serait bientôt mis en place…
- Une demande par anticipation car il faudra le prévoir un jour au vote du budget : le remplacement du module sanitaire de l'école de Laurenan – module mis en place depuis de longues années et qui mériterait d'être remplacé (vétusté).
- Renouvellement du parc informatique des ordinateurs portables de l'école de Laurenan : malgré une tentative de migration de tous les PC sous un autre système d'exploitation (Linux – Windows 7), les PC sont devenus obsolètes (très lents et des mises à jour devenues impossibles). Le directeur propose un renouvellement progressif du parc : 4 nouveaux PC par an sur trois ans. Un devis va être demandé à la Puce Informatique pour l'acquisition de 4 nouveaux PC.

GOMENE

Point sur les précédentes demandes

- *Révision des PC de l'école* : mise à jour et révision effectuées par la Puce Informatique de Loudéac. Les PC sont prêts. Le directeur va prendre contact avec eux pour caler une intervention dans les meilleurs délais.
- Remplacement des néons de la salle de sieste : c'est en cours.
- Nouvelle demande de l'équipe et du personnel non enseignant : un « rafraichissement » de la garderie de l'école de Gomené (peinture – menuiseries - …).

Quelques questions diverses qui ont été évoqués en fin de CE

a) **Service minimum** (jour de grève) : une demande est faite aux deux municipalités pour que chaque commune puisse accueillir les enfants des deux communes comme en temps normal de classe et non plus seulement les enfants de sa propre commune. Ainsi les élèves maternelles des deux communes seraient accueillis à Gomené et les élèves de l'élémentaire à Laurenan. Seules exceptions à ce nouveau dispositif
   - Grève des transporteurs
   - Mauvaises conditions météorologiques (neige – verglas)

   Dans ces deux cas très précis, les municipalités accueillent uniquement les élèves qui résident dans leur commune.
   Les deux mairies vont se consulter et prendre une décision commune.

b) **Tournée du petit car de Gomené** : des changements (horaires et circuit) ont été opérés durant les vacances d'hiver. Ainsi les petits de Gomené qui fréquentent ce petit car voient leur de temps de transport considérablement augmenter : ils viennent jusqu'à l'école de Laurenan (médiathèque), sortent du petit car et remontent la grande navette pour retourner à Gomené, commune dont ils sont partis ! Cette nouvelle organisation ne semble pas du tout rationnelle. Plusieurs raisons en sont la cause :

- Obligation depuis peu d'avoir un adulte dans le petit car (ce qui n'est pourtant pas le cas dans celui de Laurenan)
- Temps de circuit plus long avec de nouveaux usagers

Avec tous ces changements, il n'y a plus d'adulte dans la navette le matin (grand car) alors que le RPi s'est battu pendant de longues années pour l'obtenir : des problèmes pourraient arriver d'ici la fin d'année.
Le directeur va essayer de réunir tous les acteurs (transporteur – mairie – parents élus – directeur) autour d'une table ronde afin de trouver la meilleure solution possible.

c) **Coût des transports annuel pour l'APE** : il semblait important de rappeler à tous lors de ce CE la part très importante de la charge des transports dans le budget annuel de l'APE du Ninian (1er poste de dépense). Ainsi sans compter, le coût du transport à Ascou (5400 €), le montant global des transports sur une année scolaire avoisine les 2500 €.

d) **Nettoyage des sanitaires** (école de Laurenan) : un parent élu évoque le fait que ce n'est pas aux élèves de ramasser les papiers / nettoyer les sanitaires sur le temps du midi. La mairie prend connaissance de cette remarque.

e) Un autre parent élu demande à ce que la mairie de Gomené rappelle à toutes les familles du RPi les règles de stationnement aux abords de l'école de Gomené. Un mot pourrait également être remis à Laurenan pour les mêmes raisons, en particulier sur les horaires d'accès possible à l'ancien parking.

f) Enfin, un parent élu demande si la loi EGALIM1 est bien respectée sur les deux restaurants scolaires du RPi. La municipalité de Gomené répond qu'elle fournira aux familles qui le souhaitent les CR des réunions avec le prestataire chargé de la restauration scolaire sur le Ninian et qui évoquent cette loi.